

03.03.2017 - 07:30 Uhr

## Selon une enquête, les génériques originaux répondent aux exigences de nombreux patients

Zurich (ots) -

Quand il en va de leur propre santé, les Suisses souhaitent pouvoir compter sur une qualité fiable et un profil de tolérance éprouvé - et ce, à des prix abordables. Voilà ce qui ressort d'une enquête menée par GfK, une entreprise spécialisée dans les études de marché.

Concernant les médicaments, les génériques originaux répondent aux mêmes exigences que celles émises par les patients vis-à-vis des médicaments originaux. L'utilisation des génériques originaux permet de faire des économies - ce à quoi aspire d'ailleurs le Conseil fédéral avec les ordonnances entrées en vigueur le 1er mars 2017.

Une fois le brevet des médicaments originaux expiré, il est possible de lancer des médicaments génériques. Dans certains cas, lesdits génériques originaux font également leur entrée sur le marché. 90 pour cent des personnes interrogées en Suisse connaissent le principe des génériques. En revanche, deux tiers d'entre eux n'ont jamais entendu parler des génériques originaux. Voilà ce que dévoile une enquête menée par GfK, une société spécialisée dans les études de marché, pour le compte de Pfizer, l'une des plus grandes entreprises pharmaceutiques au monde, suite à un sondage représentatif réalisé auprès de 1000 personnes venant de toute la Suisse. Or, le sondage montre également que les patients souhaitent être informés sur le sujet. Pfizer saisit cette occasion pour approfondir les connaissances des patients sur les génériques originaux et renforcer leur sens des responsabilités vis-à-vis des coûts de la santé.

Les ordonnances du Conseil fédéral rendent l'achat de génériques originaux plus attrayant

Dans leur estimation sur le potentiel des génériques originaux en matière de réduction des dépenses de santé, les personnes interrogées sont tout à fait dans la lignée du Conseil fédéral : celui-ci souhaite en effet réduire les coûts liés aux médicaments dont le brevet a expiré. Pour y parvenir, le gouvernement a adapté les règles de fixation des prix des génériques à l'aide d'ordonnances (OAMal et OPAS) entrées en vigueur le 1er mars 2017. Concernant la fixation des prix des génériques, il faut savoir que désormais, plus le chiffre d'affaires de la préparation originale dont le brevet a expiré est élevé, plus l'écart de prix devra être grand pour les génériques. Les nouvelles directives permettent donc d'accentuer la différence de prix. En outre, les critères de la quote-part différenciée seront affinés ; la participation aux coûts des assurés sera adaptée de sorte à rendre l'achat de génériques plus attrayant. En s'appuyant sur des estimations émises par le secteur pharmaceutique, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) part du principe que, dans les trois années à venir, il sera possible d'économiser un total de 60 millions de francs.

Efficacité, tolérance et économies sont les principaux arguments de la population en faveur des génériques originaux

Selon l'enquête évoquée précédemment, pour les personnes interrogées, l'efficacité, la tolérance et les économies réalisées sont des arguments de même poids en faveur des génériques originaux (voir graphique 1 en annexe). À la question de savoir si les génériques originaux offrent la même efficacité et la même tolérance que la préparation originale dont le brevet a expiré, la valeur moyenne d'approbation est de 4,5 (sur une échelle de 1 « Absolument pas d'accord » à 5 « Tout à fait d'accord »). En matière de tolérance et de qualité, les génériques originaux sont considérés comme quasiment identiques aux préparations originales dont le brevet a expiré. En outre, les personnes interrogées estiment que les génériques originaux sont plus efficaces et mieux tolérés que les génériques. Parallèlement, les génériques originaux sont considérés comme une alternative économique aux préparations originales dont le brevet a expiré. Dans le sondage, la valeur atteint ici 4,4 points sur 5. Plus de trois quarts des personnes interrogées sont par ailleurs d'avis que les génériques originaux contribuent à la réduction des coûts de la santé (valeur moyenne 4,3).

Une personne sur trois opterait pour un générique original

Cependant, les résultats du sondage montrent également que, malgré l'existence d'une alternative, les préparations originales dont le brevet a expiré sont toujours de rigueur. Une personne sur dix choisirait encore la préparation originale pour sa prochaine ordonnance. Toutefois, en ayant connaissance de toutes les possibilités offertes, un tiers des personnes interrogées opterait pour un générique original (voir graphique 2 en annexe) ; en revanche, ils ne seraient que 26 pour cent à choisir un générique. Enfin, 22 pour cent des patients seulement laisseraient le libre choix à leur médecin ou pharmacien et suivraient leurs recommandations, et ce, bien que ces derniers soient encore considérés comme la source d'information principale en matière de médicaments sur ordonnances. Il faut néanmoins savoir que presque la moitié des personnes interrogées s'informent sur les médicaments également via Internet, et qu'une sur six souhaiterait recevoir plus d'informations sur les génériques originaux de la part des caisses-maladie.

À propos de Pfizer : Ensemble, œuvrons pour un monde en meilleure santé. En tant que leader mondial dans le secteur biopharmaceutique, nous nous efforçons d'améliorer la santé et le bien-être de nos patients, quel que soit leur âge, et de lutter

contre certaines des maladies les plus graves de notre époque. Notre portefeuille comprend des biomédicaments, des substances synthétiques, des vaccins, des compléments alimentaires et des produits de santé.

[www.pfizer-original-generika.ch](http://www.pfizer-original-generika.ch)

[www.pfizer-auto-générique.ch](http://www.pfizer-auto-générique.ch)

Responsable des relations avec les médias

Martin Höhener

Director Market Access, Public Affairs & Communications

[media.ch@pfizer.com](mailto:media.ch@pfizer.com)

Téléphone +41 43 495 71 11

[www.pfizer.ch](http://www.pfizer.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001956/100799702> abgerufen werden.